

Famille

Goss

de 9^e Jean.

Supplément N° 87, cf p. 321

Le nom Gosse, Goss, Gosso, qu'on trouve à Carouge et dans d'autres parties du Piémont, existe au val d'Aoste, à Genève et dans le midi de la France. Napoléon Peyrat, dans son Histoire des Albigeois et dans Les réformateurs au XII^e siècle (p. 21) fait dériver Gos de Goth, terme de mépris envers les descendants des Wisigoths, d'où aussi cagot = chien de Goth. On dit encore dans le midi Goth pour chien. Il y a le proverbe: pel ros, pel de Gos = poil roux, poil de chien. L'orthodoxie catholique, volontairement ignorante, rapprochait faiblement l'arianisme des Goths avec les Cathares, les Vaudois et, en général, tous les rebelles à l'autorité papale.

Dans la région vaudoise, les Goss sont limités au Nord de 9^e Jean, où ils peuvent être venus de la plaine haute proche. De là, quelques uns ont passé à la Cour, mais surtout au quartier de Mourcyous (Guserne - 9^e Jean) est, vis-à-vis, aux Fusines de Rore. Le nom est porté par le hameau des Goss, à 8^e Jean.

En 1889 on en comptait 32 familles aux Vallées, en 1923 quatre familles dans les colonies vaudoises de l'Amérique du Sud.

Cette famille n'a produit aucun personnage en vue aux siècles 16^e et 17^e, aussi n'ai-je que des données fragmentaires à son sujet.

La première mention connue est de 1509 et la trouve déjà dans la commune de Guserne 9^e Jean.

En 1549 Mauritius Gossi est un des témoins qui déposent contre la négligence du prieur de 9^e Jean. On retrouve deux ans plus tard Mauritius Gossus et en 1543 Mauritio Gosso di Lucerna.

Martino Gosso (était-il fils de Maurice?) est nommé en 1569 dans le procès de Guserne contre 9^e Jean et le reste de la vallée pour les frais de la guerre. En 1577 et 1581 il est « de consuli della comunità di Lucerna. » Il est encore nommé en 1591

Pietro Gosso est nommé en 1640

En 1657 il est parlé des "heredi fu Daniele Gosso, e Paolo Gosso." Ce Paul est le premier anneau certain de la branche qui nous occupe. Il ne figure pas parmi les exiles qui défilèrent à Payerne. Par contre, le 6 février 1688 est signalé à Milden (canton de Berne) le passage de 226 personnes, parmi lesquelles "Paul Gosse, père, Marie, Louise et Lucie ses enfants." Ils sont acheminés vers G. Gall. Le 2 mars passent à Rolle et sont aussi dirigés sur G. Gall "Anne Gosse et Catherine Gosse, sœurs, filles de Paul." Elles sont seules de G. Lion dans leur liste; elles avaient donc été violemment arrachées à leur famille et enfermées dans une autre prison, peut-être avec leur mère, qui sera morte.

Paul fut parmi ceux qui se décidèrent à quitter la Suisse pour se rendre en Allemagne, et que les dévastations opérées par l'armée française au Palatinat et ailleurs forcèrent à rentrer en octobre 1688, au nombre de plus de 1600. Dans le rôle du 28 octobre, parmi ceux qui étaient portés de G. Gall et qui venaient de rentrer à Schaffouse sont "Paul Gos, Catherine sa fille, Marie sa fille, Louise sa fille, Lucie sa fille." Anne, l'aînée, n'est plus nommée; peut-être était-elle mariée.

Lucie rentra de l'exil et épousa, au moins dès 1694, Sidrac Malan, auquel elle donna, de 1695 à 1720, douze enfants. Sidrac mourut en 1726-27, Lucie lui survécut jusqu'au 22 janvier 1749.

